



A Bastia, le foot est à tous

En optant pour la Société coopérative d'intérêt collectif, un statut coopératif, le club de la ville a pu associer tous les acteurs (supporteurs, salariés, collectivités...) à sa résurrection.

Encore 8 000 personnes au stade Armand-Cesari samedi 11 décembre contre Sochaux, malgré le froid, malgré le bas du classement en Ligue 2. Le Sporting Club de Bastia revient pourtant des enfers. Il y a quatre ans, le club corse était relégué pour raisons financières en National 3, le cinquième échelon. Il a même failli disparaître. Mais ceux qui ont le «sang bleu», couleur tricolore de l'équipe, ont pris les choses en main. Acteurs économiques locaux, supporteurs du coin ou de la diaspora, anciennes figures du club, se sont mobilisés. Ne restait plus qu'à trouver la bonne structure économique: en mai 2019, une Société coopérative d'intérêt collectif (Scic) est créée.

Le principe est simple: vous prenez une Scop, vous y ajoutez la possibilité pour les institutionnels, les clients ou juste ceux qui veulent aider de s'y associer (1) et vous obtenez un modèle plus ouvert. Et encore plus vertueux? Car si la Scic garde les spécificités de sa cousine (impossibilité de revendre la société en dehors de ce modèle ou de spéculer avec les parts, redistribution en interne des richesses créées, avec un minimum de 57,5% pour l'investissement, etc.), elle s'en distingue par son objet: la production de biens et de services d'intérêt collectif, présentant un caractère d'utilité sociale.

«INTÉRÊT COLLECTIF ET COOPÉRATIF»

Ce modèle appliqué au SC Bastia prend à revers le football business. Fini ces investisseurs venus du monde entier

risquant de vider le club de son identité. Le club «appartient» désormais à ses quelque 1 300 sociétaires. De quel éloigner aussi la peur de voir les finances passer au rouge. Un traumatisme déjà vécu par les Bastiais qui ont vu couler leur club, placé en liquidation judiciaire, en 2017 (il affichait alors une dette de 21 millions d'euros), avant qu'il ne fasse l'objet de plusieurs enquêtes pour délits financiers. Dans les Scic, la transparence doit être de mise et, selon la direction, le détail des comptes du SC Bastia a été fourni à tous les sociétaires, ce que confirme un membre du conseil d'administration.

Deux heures avant le match contre Sochaux, on retrouve le président du club, Claude Ferrandi, quadragénaire souriant aux yeux clairs et cheveux ras, dans son bureau. Il le reconnaît avec humilité: s'il prend quotidiennement des décisions inhérentes à un chef d'entreprise, il écoute aussi, apprend. Il raconte les premiers mois un peu rocambolesques, en 2017, lorsqu'il reprend les rênes du club avec ses deux frères, Henri et Gilbert (la famille détient un groupe dans les carburants), Pierre-Noël Luiggi, fondateur du site de vente de pièces automobiles Oscaro, et le fils de ce dernier, Johan.

Deux ans après, les cinq entrepreneurs décident de penser le futur différemment. «Nous voulons créer un club dans lequel tout le monde pouvait